

DES PROJETS DANS VOTRE QUARTIER

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION

Mercredi 14 janvier 2009

Lieu des rencontres : Mairie d'arrondissement – 815, rue Bel-Air

Veuillez prendre note que trois (3) consultations publiques sont prévues, le mercredi 14 janvier 2009. Lors de ces consultations, vous aurez l'occasion de prendre connaissance des dossiers et d'émettre des commentaires sur les projets suivants :

À 18H30 :

PREMIER PROJET DE RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, VISANT À AUTORISER UN PROJET D'AGRANDISSEMENT ET L'OCCUPATION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 1625, RUE DE L'ÉGLISE (LOTS 1 573 797, 1 573 798, 1 573 799 ET 1 573 812) À DES FINS DE POSTE DE POLICE, EN DÉROGATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT

L'objet de la présente résolution vise à autoriser l'agrandissement du poste de police no.15, situé à l'angle des rues Angers et De L'Église, dans le quartier Ville-Émard / Côte Saint-Paul.

À 19H00 :

PREMIER PROJET DE RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, VISANT À AUTORISER UNE OCCUPATION DE LA CLASSE D'USAGE "SALLE DE RÉCEPTION", AUX 3968-3970, RUE SAINT-AMBROISE (LOT 3 788 935)

L'objet de la présente résolution vise à autoriser, au 3968-3970 Saint-Ambroise, la classe d'usage spécifique «salle de réception».

19H30 :

PREMIER PROJET DE RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, VISANT À AUTORISER UNE OCCUPATION DE LA CLASSE D'USAGE «CENTRE D'HÉBERGEMENT», DANS LE BÂTIMENT SECONDAIRE (PRESBYTÈRE) DU 6300, RUE LAURENDEAU (LOT 1 437 257)

L'objet de la présente résolution vise à autoriser l'occupation du presbytère situé au 6300, rue Laurendeau, par certains bénéficiaires de l'organisme l'Arche de Montréal.

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet d'autoriser des projets non conformes à la réglementation, tout en respectant les objectifs du plan d'urbanisme.

Les documents d'information relatifs à ce dossier peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement à www.ville.montreal.qc.ca/sud-ouest, sous «Les assemblées publiques» puis «consultations publiques», de même qu'au bureau Accès Montréal, 815, rue Bel-Air, de 9h à 17h, du lundi au vendredi et dans les bibliothèques de quartier aux heures d'ouverture habituelles:

- Georges-Vanier, 2450 rue Workman;
- Saint-Charles, 2333 rue Mullins ;
- Notre-Dame, 4700 rue Notre-Dame ouest;
- Marie-Uguay, 6052 boul. Monk;